

Newsletter n°2 – mars 2016

Jumelage : Appui au renforcement de la maîtrise des risques sanitaires et environnementaux – ANCSEP – FRANCE-PAYS-BAS

Le séminaire de lancement :
 Réalisé le 02 février 2016, de 9h à 14h, à l'hôtel Sheraton de Tunis, ce séminaire avait un triple objectif :

- informer l'ensemble des parties prenantes sur le projet de jumelage : son inscription dans le Programme d'Appui à la Compétitivité des Services (PACS), son contenu, ses objectifs, ses moyens ;
- sensibiliser les participants sur la sécurité sanitaire et environnementale ;
- débattre des enjeux et des besoins en matière de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux en Tunisie.

Le séminaire a été ouvert par M. Saïd Aïdi, Ministre de la santé, son Excellence Madame Laura Baezza, Ambassadeur de l'Union Européenne en Tunisie, et par leurs Excellences, Messieurs François Gouyette, Ambassadeur de France en Tunisie et Hans van Vloten Dissevelt, Ambassadeur des Pays-Bas en Tunisie.

Ces allocutions ont mis l'accent sur les enjeux économiques et sanitaires associés aux échanges commerciaux mondiaux et l'importance, pour la Tunisie, de se mettre à un niveau de qualité en matière de contrôles et de prévention des risques lui permettant de tenir sa place dans ces échanges.

Deux temps de travail ont ensuite portés sur les aspects plus techniques du projet :

- une première table ronde, à laquelle ont participé Mme Lamia Abroug, point focal du PACS, M. Charles Saout et M. Wilko Verveij, chefs de projet européens et M. Mabrouk Nedhif, chef de projet tunisien ; ces orateurs ont précisés le positionnement du projet de jumelage et les attentes de l'UE en matière de santé et d'environnement ;
- une seconde table ronde, à laquelle ont participé M. Mabrouk Nedhif, chef de projet du pays bénéficiaire, Mme Michèle Legeas, Conseillère Résidente du Jumelage (CRJ) et le Pr. Mohamed Chahed ; ces intervenants ont mis en évidence la nécessité d'une approche collective de la maîtrise des risques et l'importance de la participation des scientifiques dans les processus d'aide à la décision et à la gestion des risques.

Ce séminaire a rassemblé près de 300 participants, venus d'horizons différents (ministères et structures rattachées,

organisations non gouvernementales, représentants d'associations d'utilisateurs et de consommateurs, personnalités scientifiques). Les participants ont montré leur intérêt, tout au long du séminaire, à travers leur participation à des échanges nourris et riches.

Cet événement a permis de tracer les prémisses de ce qui pourrait être la constitution d'une communauté de pensée et d'acteurs d'horizons différents s'intéressant au renforcement des actions en matière de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux en Tunisie.

Charles Saout, Chef de Projet Français



Newsletter n°2 – mars 2016

Jumelage : Appui au renforcement de la maîtrise des risques sanitaires et environnementaux – ANCSEP – FRANCE-PAYS-BAS

Plusieurs autres activités de jumelage ont été conduites.

Les missions suivantes se sont déroulées depuis la diffusion de la première newsletter :

- une mission exploratoire pour le volet B du jumelage relatif à « la stratégie et à l'organisation du système de sécurité sanitaire » ; réalisée du 18 au 21 janvier 2016, avec la contribution de deux experts français, elle a permis de poser les premiers éléments d'un diagnostic des besoins de la Tunisie pour assurer un renforcement de sa maîtrise des risques sanitaires et environnementaux ;
- cette mission exploratoire a été suivie d'un atelier de travail, animé par les deux experts et la CRJ avec des représentants des principales parties prenantes ; cet atelier a permis de partager les concepts et les méthodes en matière de maîtrise des risques, d'affiner le diagnostic du système tunisien et de tracer quelques pistes de recommandations pour le futur ; il se poursuivra sous la forme d'un séminaire de consensus large, organisé au début du mois d'avril 2016 et rassemblant une centaine de personnes concernées par la sécurité sanitaire et environnementale ;



- un séminaire de travail pour le volet A « rapprochement législatif et réglementaire », s'est tenu du 16 au 19 février 2016 à Hammamet. Ce séminaire réunissant quelques 25 personnes (2 experts court terme français et néerlandais, des représentants des administrations tunisiennes et des représentants de la société civile), a permis d'identifier les domaines du champ de la santé environnementale pouvant nécessiter un renforcement du cadre juridique tunisien ;
- deux autres ateliers de même nature sont prévus dans les domaines de l'information du consommateur et de la sécurité des produits de grande consommation, au cours du premier trimestre 2016.

Michèle Legeas, CRJ

Quelles nouveautés en Europe pendant cette période ?

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail - Anses (France) : Gagner en efficacité pour l'information du consommateur et la prévention des risques microbiologiques dans les aliments (18/12/2015)

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé - ANSM (France) : Le programme de travail 2016 de l'ANSM prévoit de renforcer la surveillance du mésusage des médicaments et dispositifs médicaux (11/01/2016)

Institut national de santé publique et de l'environnement-RIVM (Pays-Bas) : RIVM produces nanomaterials exposure tool (02/09/2015)

Autorité européenne de sécurité des médicaments - EFSA : Pesticides et abeilles: l'EFSA mettra à jour les évaluations portant sur les néonicotinoïdes (11/01/2016)

Adresses internet des bénéficiaires :

www.ancsep.rns.tn

www.pacs.gov.tn